

Note de présentation :
FORUM DE LA MOBILITE ET DES PARCOURS PROFESSIONNELS
Mardi 30 janvier – Bordeaux

I. CONTEXTE de l'évènement:

Accompagner et développer la mobilité des agents publics et leurs parcours professionnels constituent des actions prioritaires de la stratégie interministérielle de ressources humaines de l'État présentée dans la circulaire du premier ministre du 16 mars 2017.

Dans ce cadre, la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine organise le mardi 30 janvier 2018, un **forum de la mobilité et des parcours professionnels** destiné aux agents des trois fonctions publiques de la région **Nouvelle-Aquitaine**.

II. OBJECTIFS de l'évènement :

- Pour **les employeurs publics** : (*Les employeurs publics (État, Territoriaux, Hospitaliers), et les établissements publics de la région Nouvelle-Aquitaine sont invités à cet événement*).
 - Faire connaître leurs missions, leur organisation, leurs métiers et les parcours professionnels possibles
 - Promouvoir les recrutements (dont métiers en tension, et zones géographiques en manque d'attractivité)
- Pour les **agents** :
 - Rencontrer les employeurs publics de la région Nouvelle- Aquitaine
 - S'informer sur les modalités de recrutement à l'interministériel et en inter fonctions publiques : règles statutaires, calendriers etc...
 - Être informés de postes proposés à la mobilité
 - Recevoir des conseils sur la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle
 - Engager une réflexion sur leur mobilité

II. PUBLIC VISE

Ce forum s'adresse aux agents des 3 fonctions publiques en poste dans la région Nouvelle-Aquitaine: État (hors personnels militaires), Territoriale Hospitalière (hors personnels médicaux) ,souhaitant s'informer sur la mobilité interministérielle et/ou inter versants de la fonction publique, quel que soit leur corps, quelle que soit leur catégorie (A, B ou C), titulaires ou contractuels.

IV. MODALITES DE PARTICIPATION

Pour les agents une inscription préalable et obligatoire sur SAFIRE (Système d'information pour l'animation de la formation interministérielle régionale).

La participation à cet événement impliquera un accord préalable du supérieur hiérarchique et ne sera possible que sur une demi-journée.

Chaque participant choisira de s'inscrire à la séance du matin ou à celle de l'après-midi.

L'Université de Limoges s'engage alors à prendre en charge les frais de missions des agents souhaitant participer à cette journée. Ces frais de missions seront pris en charge par les composantes, services, laboratoires des agents.

V. DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Date et lieu de l'événement : mardi 30 janvier 2018 à l'université de Bordeaux Domaine du Haut-Carré, à Talence (33).

Horaires d'ouverture au public :

Pour les inscrits du matin : 9h – 13h

Pour les inscrits de l'après-midi : 13h – 17h

Le programme est en cours de finalisation.

VI. PERSONNES MOBILISEES A L'UL

Michel SENIMON, DGSA-DRH

Marlène CAUMEIL, Responsable service formation, GPEC, CMC

Nella LE PRINCE, Assistante du DGSA-DRH